

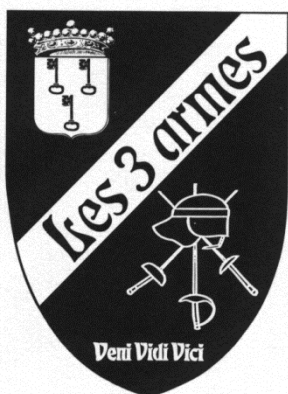
CHAMPIONNATS DE BELGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE 2025

Règlement de l'épreuve

1. Organisateur, date et lieu de la compétition

Les Championnats de Belgique de l'Enseignement Supérieur 2025 sont organisés par le Cercle d'Escrime des 3 armes.

Avec le partenariat :
du **Cercle Escrime des 3 armes**



Date : Le dimanche 9 février 2025

Lieu : Salle de sport de l'école Horticole (Rue de l'Entrée Jacques 31A- 5030 Gembloux) Entrée de la salle (Rue Lucien Petit)

Heures : L'horaire complet est dans le chapitre 12 « Horaire » (Page 4).

2. Règlement Sportif

Le règlement F.I.E. est le règlement de base sur lequel s'appuie la compétition.

Certaines exceptions y sont apportées dans les paragraphes suivants.

3. Conditions de participation

Les conditions de participation sont détaillées dans le règlement FSUB (Chapitre A - §1) et sont résumées ci-dessous.

Peuvent s'inscrire à la compétition, les étudiants membres de centres adhérents à l'ASEUS ou à la Studentensport Vlaanderen, ou ceux qui ont terminé leurs études dans le centre en question l'année précédente.

Tout participant doit se présenter avec sa carte d'étudiant et sa carte d'identité.

4. Catégories

Les catégories organisées sont les suivantes :

Épée dames - Épée hommes - Fleuret dames - Fleuret hommes - Sabre dames - Sabre hommes

5. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes et gérées par l'ASEUS et la Studentensport Vlaanderen sur leurs sites internet.

Inscriptions ASEUS : <http://aseus.be/championnats/escrime>

Inscriptions Studentensport Vlaanderen : <http://www.studentensportvlaanderen.be/schermen>

Les inscriptions sont clôturées le mercredi 5 février 2025 à 23h59 par l'ASEUS et la Studentensport Vlaanderen.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour même.

Un participant peut s'inscrire dans plusieurs catégories mais son inscription multiple ne peut pas engendrer de retard dans les diverses compétitions. En cas de problèmes, le Directoire Technique pourra demander au participant d'abandonner une/plusieurs des épreuves s'il veut poursuivre une autre.

6. Formules

Avant le début de chaque épreuve, le Directoire Technique décidera de la formule la plus adaptée suivant le nombre de tireurs, le timing et le nombre de présidents de jury disponibles.

La formule habituelle et conseillée est la suivante :

- 1 (ou 2) tour de poules (avec décalage par institution), sans éliminés
- Tableau éliminatoire avec match pour la 3^{ème} place

Selon le nombre de participants, le Directoire Technique peut décider d'utiliser une autre formule, dont voici quelques exemples :

- **Formule poule unique**
 - 1 ou 2 tours de poule où tous les tireurs se rencontrent
 - Classement basé sur tous les tours tirés
- **Formule « marathon »**
 - 1 tour de poule unique
 - Tableau éliminatoire (toutes les places sont tirées)

Ou une autre formule de son choix, adaptée selon le nombre de tireurs, d'arbitres ou de pistes disponibles.

7. Durée des assauts et nombre de touches

Le nombre de touches et la durée des assauts sont généralement alignés sur les règlements F.R.B.C.E.

Épée		Fleuret		Sabre	
Poule	Tableau	Poule	Tableau	Poule	Tableau
5 touches	15 touches	5 touches	15 touches	5 touches	15 touches
3 minutes	3*3 minutes	3 minutes	3*3 minutes	3 minutes	3*3 minutes*

* La première pause a lieu après 3 minutes ou dès qu'un tireur atteint 8 touches.

8. Arbitres

Seuls les arbitres officiellement reconnus par leur Fédération peuvent arbitrer lors de ces Championnats.

Les institutions alignant 5 tireurs ou plus doivent se présenter accompagnées d'un arbitre.

Merci de communiquer à eric.hendrix17@gmail.com les coordonnées de l'arbitre afin que l'organisateur puisse compléter la note de frais pour que l'ASEUS effectue le paiement.

L'organisateur veillera à disposer de suffisamment d'arbitres supplémentaires pour le bon suivi de la compétition.

Les arbitres seront défrayés par l'ASEUS d'un forfait de 60€ + 1 boisson et un sandwich (ou équivalent).

9. Directoire Technique

Le Directoire Technique est composé de 2 membres.

Il doit trancher les éventuels appels de tireurs pour des décisions arbitrales et autres questions de règlement.

On ne peut être à la fois membre du Directoire Technique et tireur inscrit à la compétition.

10. Équipement et tenue

Les participants doivent être équipés conformément en tenue réglementaire d'escrimeur (normes FFCEB).

Masque	<i>CE (< 1600 N)</i>	Interdit
	<i>FIE 1600 N</i>	Obligatoire
Veste	<i>CE 350 N</i>	Autorisé
	<i>FIE 800 N</i>	Recommandé
Pantalon	<i>Pantalon de training</i>	Interdit
	<i>CE 350 N</i>	Autorisé
	<i>FIE 800 N</i>	Recommandé
Sous-veste	<i>Pas de sous-veste</i>	Interdit
	<i>CE 350 N</i>	Interdit
	<i>FIE 800 N</i>	Obligatoire

Protections	<i>Bustier dames</i>	Obligatoire
	<i>Plastron hommes</i>	Autorisé
	<i>Coquille hommes</i>	Autorisé
	<i>Short FIE 800 N</i>	Autorisé
Fleuret	<i>Lame de l'arme</i>	Lame 5 FIE ou non
	<i>Bavette conductrice</i>	Obligatoire
Sabre	<i>Lame de l'arme</i>	Lame 5 FIE ou non
	<i>Gant conducteur Ou manchette</i>	Obligatoire
	<i>Gant FIE 800N</i>	Recommandé
Épée	<i>Lame de l'arme</i>	Lame 5 FIE ou non

A partir de la saison 2025-2026 : la norme 800N sera obligatoire !

Masques : Les visières transparentes sont **interdites**. Les masques **doivent avoir 2 systèmes de sécurité indépendants**.

11. Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans les vestiaires et salles de compétition.

12. Horaire

Dimanche 9 février 2025

<u>ARME</u>	<u>SEXE</u>	<u>APPEL</u>	<u>SCRATCH*</u>	<u>DÉBUT</u>
Épée	Masculin	09 h 30	09 h 45	10 h 00
Fleuret	Féminin	11 h 00	11 h 15	11 h 30
Sabre	Féminin	12 h 30	12 h 45	13 h 00
Fleuret	Masculin	11 h 00	11 h 15	11 h 30
Épée	Féminin	9 h 30	9 h 45	10 h 00
Sabre	Masculin	12 h 30	12 h 45	13 h 00

* Heure limite pour se présenter à la table des inscriptions

13. Résultats de la compétition

Dès que possible, les résultats seront publiés sur le site de l'ASEUS.

14. Divers

- Une cafétéria et un stand petite restauration pourra vous accueillir tout au long de la journée